Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260929-2026092911-DE

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2026
A L'HOTEL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 11

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 23 septembre 2026, s'est réuni à l'Hôtel communautaire (salle du conseil) sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 18 h 30 s'est terminée à 20 h 43.

Cindy BACCON a été élue secrétaire de séance.

Bénodet	*Clohars-Fouesnant*	*Fouesnant*	*Gouesnac'h*	*La Forêt-Fouesnant*	*Pleuven*	*Saint-Evarzec*
Présents						
Anne BOURBIGOT Stéphane MOREL Elisabeth VAN HORNE Mathieu CHUTO Steven BEGOS	Arnaud GUYADER Morgane GUENNOU Philippe GOMEZ	Bruno MERRIEN Cécile TABARLY Laurent LE CAIN Laure CARAMARO Roger LE GOFF Christine JAN Cindy BACCON Jean-Michel PIGUEL LOZAC'H Vincent ESNAULT	Séverine COSQUERIC Pierre-Yves GUILLERMOU Béatrice NEDELEC	Marie-Françoise COSQUERIC Patrick PERES Robert LE NAY	David DEL NERO	René ROCUET Serge SINOU Anne LAVILLONNIERE Michel GUEGUEN
Absents excusés						
		Alain GOSSET (procuration à Bruno MERRIEN) Catherine LE FLOCH (procuration à Steven BEGOS)	Adrien de TONQUEDEC (procuration à Séverine COSQUERIC)	David RIVIERE (procuration à Marie-Françoise COSQUERIC) Marie LATTANZIO (procuration à Patrick PERES)	Corinne MARTIN (procuration à Liesbeth VAN HORN) Laurent FRANCHETEAU (procuration à David DEL NERO) Mona CASELLINO (procuration à Christine JAN)	Céline SIMONOU (procuration à Serge SINOU)
Nombre de conseillers présents			**28**	**Nombre de conseillers votants**		**37**

GROUPEMENT DE COMMANDE – MARCHE ENERGIE (ELECTRICITE ET GAZ)

Afin de faciliter la gestion des marchés publics, de permettre des économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation des marchés, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF), le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Fouesnantais (CIAS) et les communes du Pays Fouesnantais souhaitent passer un groupement de commande en application des articles L2113-6 à L2113-8 du Code la Commande Publique.

Une convention doit être établie entre les parties pour définir les modalités de fonctionnement du groupement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 à L2113-8 relatif aux groupements de commandes ;

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260929-2026092911-DE

Considérant qu'une convention constitutive doit être établie entre les parties ;

Vu l'avis favorable de la commission finances du 23 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- ➔ de mettre en place un groupement de commande avec la CCPF, le CIAS et les communes du Pays Fouesnantais dans le cadre de la passation des marchés relatifs à l'énergie (électricité et gaz) ;
- ➔ d'accepter d'être coordonnateur du groupement de commande ;
- ➔ d'approuver les termes de la convention constitutive du groupement de commande, annexée à la présente délibération ;
- ➔ d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention du groupement de commande à intervenir ;
- ➔ d'autoriser Monsieur le Président à procéder aux dépenses et à exécuter le marché.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération.

Roger LE GOFF

COMMUNAUTE de COMMUNES du Pays Fouesnantais 11, Espace Kerourgué CS31046 - 29170 FOUESNANT

Président